



La Communauté de Communes de l'Ile de Ré

Recrute

Un(e) gestionnaire en Ressources Humaines

Titulaire ou contractuel (H/F)

Cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux ou rédacteurs territoriaux

Placé sous l'autorité de la Directrice des Ressources humaines au sein d'une équipe dynamique, vous gérez de manière autonome et avec beaucoup de rigueur, un portefeuille d'environ 50 agents.

Vous aurez en charge le suivi et l'accompagnement de la carrière des agents de votre portefeuille, de leur arrivée au sein de la collectivité, jusqu'à leur départ.

En collaboration avec vos collègues gestionnaires, vous assurez le suivi de la carrière et de l'absentéisme, ainsi que la réalisation de la paie, et l'accompagnement des agents dans leur montée en compétence par le biais de la formation.

Nos collectivités ont pour ambition majeure la qualité de vie au travail des agents, et à ce titre la direction des ressources humaines y participe activement grâce à une politique RH très dynamique.

La montée en compétence de la Communauté de Communes, les besoins constants d'organisation demandent de la polyvalence et une forte adaptabilité.

Profil

Fonctionnaire de catégorie C ou B, idéalement titulaire d'un diplôme en ressources humaines /ou d'une expérience significative, vous disposez d'une bonne connaissance des collectivités locales et des métiers de la fonction publique territoriale. Vous avez le sens du service public.

Vous savez faire preuve de diplomatie, d'écoute, de tact et de transversalité dans vos relations.

Vous faites preuve de discrétion professionnelle et vous respectez la confidentialité nécessaire à l'exercice de vos missions. Vous êtes en capacité de garder votre rigueur et votre clairvoyance en situation d'urgence. La prise de recul est indispensable pour occuper ce poste.

Pourquoi nous rejoindre ?

Rejoindre la Communauté de communes de l'Ile de Ré, c'est avant tout, intégrer une **équipe dynamique**, au sein d'une **collectivité bienveillante**, porteuse de projet ambitieux. Votre poste ouvre droit à :

- Des congés et des RTT en adéquation avec votre cycle de travail
- Après 3 mois de présence la possibilité de télétravailler,
- Un régime indemnitaire adapté à votre poste
- La possibilité d'adhérer aux titres restaurants, selon les conditions avec une prise en charge de 60 % par la collectivité
- Un accès au CNAS

Lieu d'affectation : Saint Martin de Ré

Poste à pourvoir au 1^{er} décembre 2026

Candidature, CV et lettre de motivation, à adresser, **avant le 30 octobre 2026** à :

Monsieur le Président de la Communauté de communes de l'ile de ré - 3 rue Père Ignace - 17410 SAINT MARTIN DE RE, ou par courriel : stephanie.tardivel@cc-iledere.fr